



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°4-2017-01/MEEVCC/SG/FIE/DMP  
DU 13/07/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'EXPERTS INDEPENDANTS POUR L'APPUI A  
L'EVALUATION ET A LA SELECTION DES PROJETS DU 3<sup>eme</sup> APPEL A PROJETS DANS LES REGIONS DU  
FONDS D'INTERVENTION POUR L'ENVIRONNEMENT (FIE).**

**1. Objet :**

Le Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et des Changements Climatiques MEEVCC lance à travers le Fonds d'Intervention pour l'Environnement le 3<sup>eme</sup> appel à projets en 2017. Il permettra de financer des projets initiés et mis en œuvre au niveau local par les promoteurs issus des Collectivités Territoriales, des organisations de la société civile, des organisations communautaires de base ou du secteur privé. Ce nouvel appel à projets couvrira six régions administratives du Burkina Faso (Nord, Hauts Bassins, Cascades, Sud-Ouest, Boucle du Mouhoun, Centre-Ouest) et financera des projets environnementaux dans les domaines de la Gestion des Ressources Forestières (Aménagement et Conservation, Valorisation des Produits Forestiers Ligneux et des Produits Forestiers Non Ligneux, et de la Gestion Durable des Sols et des Eaux (en lien avec l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques).

La sélection des projets soumis à ce financement sera appuyée par une expertise indépendante.

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt vise à permettre au FIE de s'attacher les services de plusieurs experts techniques pour appuyer le déroulement de la phase de sélection dans les régions du Fonds d'Intervention pour l'Environnement.

**2. Financement :** le financement sera assuré par le budget du FIE, Gestion 2017.

**3. Tâches confiées aux experts**

Les tâches qui seront confiées aux experts indépendants sont les suivantes :

- analyser sur le plan technique et financier les projets reçus et jugés administrativement éligibles par le FIE, selon une grille de notation élaborée par le FIE ;
- porter un jugement synthétique sur chaque projet et exprimer selon les cas les réserves sur le projet et/ou les besoins d'amélioration du projet ;
- saisir les informations (notation détaillée, observations et synthèse) selon un modèle de base de données élaborés par le FIE ;
- pour certains projets, effectuer une visite de terrain pour compléter l'information disponible et/ou approfondir l'analyse technique ;

- suite à une double notation effectuée par le FIE, reprendre les projets concernés et confirmer en expliquant ou corriger la notation initiale ;
- procéder à une classification des projets par ordre de mérite.

#### **4. Participation :**

La participation est ouverte à toute personne physique en règles vis-à-vis de l'administration et justifiant d'une expérience confirmée dans chaque domaine.

Les consultants régulièrement employés par un cabinet/bureau d'études ou relevant de l'administration publique doivent faire la preuve de leur disponibilité pendant la période de la mission. Pour ce faire, ils doivent produire une attestation de disponibilité délivrée par leur structure d'emploi.

#### **5. Composition des dossiers :**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Fonds d'Intervention pour l'Environnement invite les experts indépendants qualifiés de nationalité Burkinabè à manifester leur intérêt. Les postulants fourniront les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Fonds d'Intervention pour l'Environnement précisant l'intitulé exact de la prestation pour laquelle il souhaite participer;
- Un curriculum vitae daté et signé du consultant faisant ressortir les qualifications (diplôme, ancienneté, attestation, ...) et les expériences similaires déjà réalisées en rapport avec l'objet de la mission ;
- les pages de garde et de signature des contrats et les attestations de bonne fin d'exécution des prestations similaires.

#### **6. Critères de sélection**

Les experts indépendants seront classés sur la base :

- du diplôme exigé ;
- de l'indépendance des experts ;
- des expériences similaires;
- de l'ancienneté.

A l'issue de l'évaluation, seuls les consultants retenus seront invités à soumettre une proposition technique et financière pour la suite de la procédure.

**NB** : Un candidat ne peut postuler qu'à un seul lot.

#### **7. Nombre d'experts recherchés et allotissements**

##### **A. Nombre d'experts recherchés**

Le FIE entend sélectionner 05 experts individuels pour chaque région FIE répartis en trois types (A, B, C):

- Experts type A :
  - o A1 : Aménagement Forestier : 1 expert
  - o A2 : Conservation : 1 expert
  - o A3 : Valorisation des produits forestiers ligneux : 1 expert
- Experts type B :

- Valorisation des produits forestiers non ligneux : 1 expert
- Experts type C :
  - Gestion durable des sols et des eaux (actions d'adaptation aux changements climatiques) : 1 expert.

## **B. Allotissements**

La présente Manifestation d'Intérêt est allotie ainsi qu'il suit :

- Région du Centre-Ouest FIE : Régions administratives de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest
- **Lot 1** : Recrutement d'un expert indépendant en Aménagement Forestier ;
- **Lot 2** : Recrutement d'un expert indépendant en Conservation;
- **Lot 3** : Recrutement d'un expert indépendant en Valorisation des produits forestiers ligneux ;
- **Lot 4** : Recrutement d'un expert indépendant en Valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- **Lot 5** : Recrutement d'un expert indépendant en Gestion durable des sols et des eaux (actions d'adaptation aux changements climatiques).
- 
- Région del'OUEST/FIE : Régions administratives des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest
- **Lot 6** : Recrutement d'un expert indépendant en Aménagement Forestier ;
- **Lot 7** : Recrutement d'un expert indépendant en Conservation;
- **Lot 8** : Recrutement d'un expert indépendant en Valorisation des produits forestiers ligneux ;
- **Lot 9** : Recrutement d'un expert indépendant en Valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- **Lot 10** : Recrutement d'un expert indépendant en Gestion durable des sols et des eaux (actions d'adaptation aux changements climatiques).
- 
- Région du NORD/FIE : Région administrative du Nord
- **Lot 11** : Recrutement d'un expert indépendant en Aménagement Forestier ;
- **Lot 12** : Recrutement d'un expert indépendant en Conservation;
- **Lot 13** : Recrutement d'un expert indépendant en Valorisation des produits forestiers ligneux ;
- **Lot 14** : Recrutement d'un expert indépendant en Valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- **Lot 15** : Recrutement d'un expert indépendant en Gestion durable des sols et des eaux (actions d'adaptation aux changements climatiques).

## **8. Profil du Consultant**

Les profils recherchés sont :

**Experts type A : Spécialistes en gestion durable des ressources forestières (aménagement, conservation, valorisation des produits forestiers ligneux)**

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5) en sciences environnementales, forestières, gestion des ressources naturelles ou équivalent en rapport avec les exigences de la mission ;
- Etre spécialiste en gestion durable des ressources forestières et avoir au moins cinq (05) années d'expérience dans la gestion durable et la valorisation des ressources forestières ;
- Avoir une expérience avérée dans l'analyse et le suivi des projets de gestion forestière (missions, postes en projet ou dans des structures d'appui ou de gestion dans le domaine des ressources forestières) ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français, à l'oral comme à l'écrit.

**Experts type B : Spécialiste en valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)**

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5) en sciences environnementales, forestières, gestion des ressources naturelles ou équivalent en rapport avec les exigences de la mission ;
- Etre spécialiste en gestion et valorisation des PFNL;
- Avoir au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles dans le domaine de la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) ;

- Avoir une expérience avérée dans l'analyse et le suivi des projets de collecte, transformation, ou commercialisation des PFNL (missions, postes en projet ou dans des structures d'appui ou de gestion dans le domaine des PFNL) ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français, à l'oral comme à l'écrit ;
- Avoir travaillé dans des structures d'appui aux Produits Forestiers Non Ligneux sera un atout.

**Expert type C : Spécialiste en changements climatiques**

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) dans le domaine de l'environnement ;
- Etre spécialiste en changements climatiques et avoir au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles dans ce domaine ;
- Avoir une expérience avérée de l'analyse et du suivi projets dans le domaine des changements climatiques ;
- Connaitre les bonnes pratiques en matière d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques au Burkina Faso ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français, à l'oral comme à l'écrit ;
- Avoir travaillé dans des structures ou des projets intervenant dans la lutte contre les changements climatiques sera un atout.

**9. Durée de l'étude**

La durée de la mission ne dépassera pas les 25 hommes jours en moyenne par expert selon les catégories de dossiers.

**10. Dépôt des dossiers :**

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous plis fermés au secrétariat du Fonds d'Intervention pour l'Environnement, 11 BP 623 Ouagadougou CMS 11, Burkina Faso, Tél. : (226) 25 43 27 02, sis à Cissin derrière la Radio Savane FM, au plus tard le ..... à **9 heures 00 minutes T.U.**

**11. Renseignements à porter sur l'enveloppe:**

Monsieur le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Fonds d'Intervention pour l'Environnement, 11 BP 623 Ouagadougou CMS 11, Burkina Faso, Tél. : (226) 25 43 27 02- BURKINA FASO, «**Recrutement d'expert indépendant (préciser le type d'expert) pour l'appui à l'évaluation et a la sélection des projets du 3<sup>ème</sup> appel à projets dans la région (préciser le lot et la région)**».

**12. Informations complémentaires**

Les experts indépendants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Direction des Marchés Publics du Fonds d'Intervention pour l'Environnement sise au quartier Cissin (2<sup>e</sup> rue à droite après le Palais de la Jeunesse et de la Culture Jean-Pierre GUINGANE), 11 BP 623 Ouagadougou CMS 11, Tél : 25 43 27 02.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur des Marchés Publics